Chronique Suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction**

Band (Jahr): **2 (1913)**

Heft 2

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

aux mille couleurs. Au contraire, les divisions très simples des surfaces, le caractère intime de ce jardin étroitement limité, le rythme des arbustes tous taillés en forme de coupole, la discipline imposée à l'exubérance du décor floral, tout cela est l'expression d'un sentiment, l'œuvre d'une volonté artistique. Tous ces éléments réunis donnent à ce jardin une beauté calme et recueillie. Peut-être en cherchant plus loin le charme secret de cet ensemble trouverait-on le symbole qui est au fond de toute œuvre d'art. Je sais bien qu'il est difficile de définir par des mots ce que j'entends par symbole, je sais aussi que ce terme vague peut prêter à équivoque, je ne trouve cependant pas d'expression qui caractérise mieux cet élément impondérable de l'art des jardins. Dans mon esprit, ce petit parterre symbolise la satisfaction ressentie par ceux qui, après l'avoir longtemps cherchée, trouvent la beauté dans le calme et dans la paix. Il acquiert cette valeur en face du décor sévère et grandiose de la montagne, dont les formes sauvages évoquent les libres forces de la nature. Dans un milieu semblable, tous les éléments aux formes indéfinies acquièrent une puissance telle que nous sommes troublés et effrayés. Par le caractère voulu de son ordonnance, l'œuvre d'art nous rend le calme nécessaire.

Tout homme qui voit dans le développement du sens artistique un enrichissement de sa vie sait que l'art ne cherche jamais à imiter la nature. Tous ceux qui considèrent l'art comme une simple copie de la nature sont des enfants ignorants ou des fous présomptueux, selon qu'ils sont trompés par la faiblesse de leur esprit ou par les raisonnements fallacieux d'un matérialisme borné. L'art des jardins n'a pas pour mission de copier la nature, seuls les architectes paysagistes ont cherché à lui donner ce rôle, mais ils n'y sont jamais parvenus. Où pourrait-on trouver d'ailleurs les exemples d'une nature entièrement vierge? La plupart des hommes civilisés ont rarement l'occasion de vivre au milieu de paysages que la volonté de l'homme n'ait pas modifiés. Dans les régions habitées, la nature vierge n'existe plus. Tout pays où les hommes exercent une activité quelconque perd son caractère primitif. Dans la plaine comme dans la montagne, nos forêts, nos champs et nos prairies ne sont plus des œuvres de la nature au sens propre et profond du terme. Partout l'homme a modifié à un plus ou moins haut degré le paysage, dans un but utilitaire. En certains endroits, les rives de la mer, les bords des lacs ou des rivières, les landes et les steppes, les forêts vierges et la haute montagne sont encore des paysages vraiment naturels, des régions où la terre, avec toutes les plantes qui trouvent en elle leur nourriture, est abandonnée à elle-même et à toutes les forces élémentaires qui créent et qui détruisent la vie.

L'art ne peut exister sans la nature, mais celle-ci est pour ainsi dire l'argile avec laquelle l'artiste pétrit son œuvre à l'aide de ses mains et de son cerveau. On comprend aisément que dans le domaine de l'art des jardins, où la matière première est la nature elle-même, c'est-à-dire des arbres et des plantes, une confusion ait pu s'établir entre l'œuvre d'art et la nature. Les éléments dont sont formés les jardins appartiennent sans doute plus complètement à la nature que le marbre dont se sert le sculpteur et que les couleurs employées par le peintre. Ce sont cependant aussi des matières premières au moyen desquelles l'artiste, suivant sa propre idée, compose un ensemble de formes, crée une œuvre qui n'est pas une œuvre de la nature, mais une œuvre forgée par une volonté humaine.

R. Bühler.

CHRONIQUE SUISSE

Genève. Eglise de la Fusterie.

Après avoir été fermé pendant plus de deux ans, le vieux temple calviniste de la Fusterie a été rendu à sa destination à la fin de 1912. On sait que cet édifice fut construit de 1713 à 1715 sur le modèle des temples huguenots de France. L'intérieur, de style harmonieux et simple, a de belles proportions. Le vaisseau central est entouré de galeries supportées par des colonnes. Les façades sont traitées dans le même esprit que les maisons genevoises du XVIIIe siècle. La restauration exécutée au cours de ces deux dernières années avait un double but. Il s'agissait de trouver à l'intérieur du temple la place nécessaire pour installer certains locaux demandés par la paroisse. Il s'agissait en outre de réparer les dégradations que le temps avait commises à l'extérieur de l'édifice. Les architectes, MM. Leclerc et Gambini, se sont acquittés de cette double mission avec autant de tact que de goût. Ils ont su remplir le programme qui leur était imposé sans compromettre l'aspect caractéristique de l'église. A l'intérieur la tâche était particulièrement difficile puisqu'il fallait créer de nouvelles salles faisant saillie sur la nef, sans diminuer les proportions apparente du vaisseau. Les architectes ont résolu ce problème en cachant les locaux paroissiaux sous une sorte d'amphithéâtre, qui laisse entièrement dégagée la partie supérieure de l'église. A l'extérieur les lignes principales de l'architecture ont été raffermies, sans enlever aux façades leur belle coloration et leur patine. Cette restauration, faite avec le concours de la Confédération, a pu être exécutée dans les limites du devis primitif, grâce à la façon prudente dont l'entreprise a été conduite.